AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C1916
FR0000120560-FS0793

16 août 2017

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

NEOPOST S.A.

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 16 août 2017, la société The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 10 août 2017, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société NEOPOST S.A. et détenir indirectement 1 748 310 actions NEOPOST S.A. représentant autant de droits de vote, soit 5,06% du capital et des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Goldman Sachs International	54 449	0,16
Goldman, Sachs & Co. LLC	1 333 910	3,86
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	359 951	1,04
Total Goldman Sachs Group, Inc	**1 748 310**	**5,06**

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions NEOPOST S.A. hors marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 34 562 912 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.